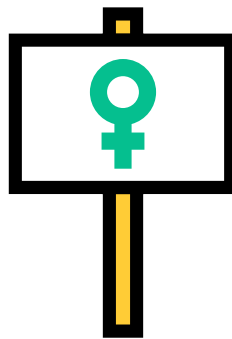


Histoire
Secondaire 4

Les années 1960–70 et les droits des femmes



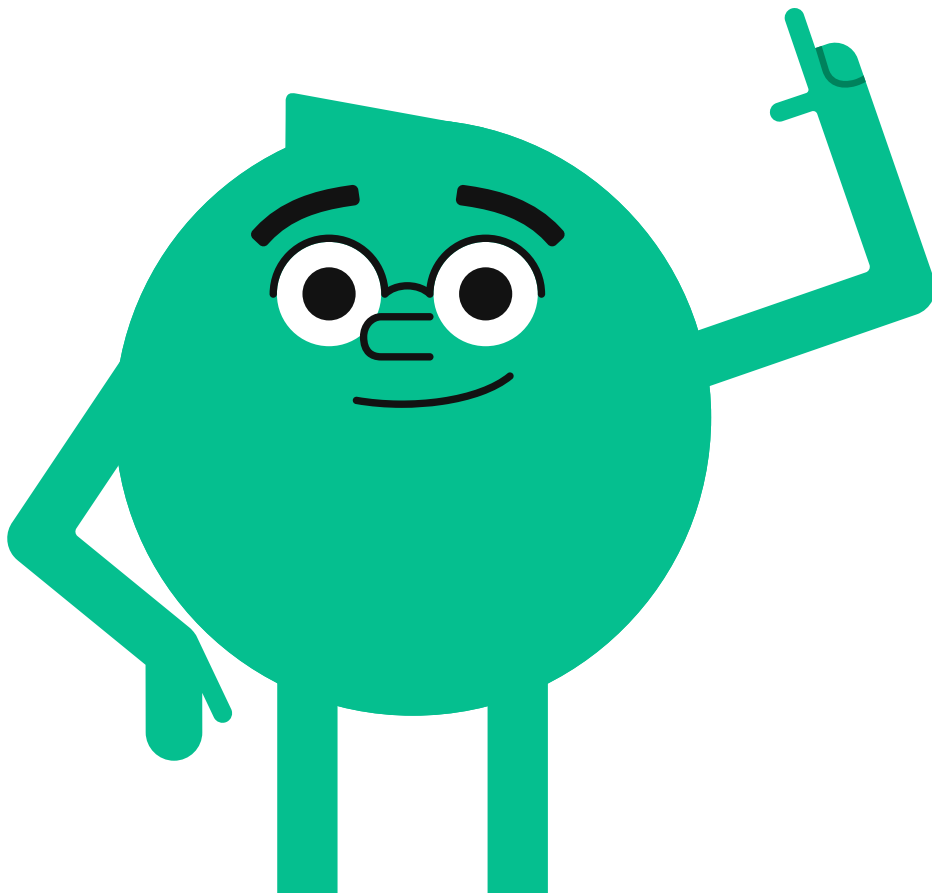
Guide de l'enseignant(e)

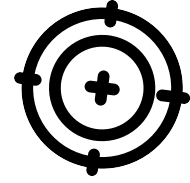
Présentation de l'activité

Le visionnement d'un épisode de l'émission *Tout le monde en parlait* sur le site de [Curio](#) plonge les élèves dans la réalité des luttes des femmes entre 1964 et 1975. L'activité permet de faire le point sur les éléments importants liés à la réalité sociale *La modernisation du Québec et la Révolution tranquille*. À la fin de l'activité, les élèves ont ainsi une meilleure compréhension de l'évolution de la situation des femmes entre 1960 et 1980.

Cette activité a été créée en collaboration avec :

curio 





Objectifs

- Comprendre la réalité vécue par les femmes dans les années 1960 et 1970 et les raisons de leurs revendications
- Retracer les événements importants de la période 1960-1979 pour le féminisme (revendications et gains obtenus)

Format de l'activité

Individuellement, puis en équipe de 2 ou de 3 pour la dernière partie



Durée de l'activité

1 période de 75 minutes

Matériel

- Cahier de l'élève
- Crayon
- Accès à la plateforme Curio de Radio-Canada
 - (<https://curio.ca/fr/catalog/00acc1c8-7490-43ac-954d-9b2ccc1e859d>) et matériel pour diffuser du contenu vidéo à la classe
- Accès au manuel
- Accès au site Internet d'Alloprof :
 - [La Révolution tranquille : le féminisme](#)



Déroulement



Introduction – Présentation de l’activité (5 minutes)

L’enseignant(e) résume les 3 étapes de l’activité. Afin de mettre l’activité en contexte, l’enseignant(e) peut expliquer que plusieurs revendications et changements ont eu lieu durant la [Révolution tranquille](#), entre autres en ce qui concerne les [droits des femmes](#).

Étape 1 – Questions à répondre avant le visionnement (5 minutes)

Chaque élève doit répondre aux questions *Vrai ou faux?* présentées au début de son *Cahier de l’élève*.

Étape 2 – Visionnement et prise de notes (30 minutes)

Toute la classe visionne l’émission *Tout le monde en parlait* qui traite des luttes des femmes dans les années 1960–1970. Chaque élève doit rester attentif pour compléter les notes de visionnement dans son Cahier.

- Ces notes sont organisées autour d’une ligne du temps. Les cases déjà complétées sont des éléments notionnels qui ne sont pas mentionnées dans la vidéo. Elles ont été ajoutées afin de donner un portrait complet aux élèves à la fin de l’activité. Les cases à compléter comportent les dates des événements pour aider les élèves à se situer et à suivre tout au long du visionnement.

À noter : Il pourrait être pertinent de faire une pause pendant le visionnement (à 18 min 50 s, juste après le monologue d’Yvon Deschamps). L’enseignant peut donner des explications supplémentaires aux élèves pour qu’ils comprennent le contexte : Yvon Deschamps incarne un personnage sur scène et utilise l’ironie pour dénoncer certaines injustices sociales de l’époque. Ce qu’il dit n’est donc pas ce qu’il pense, mais plutôt ce qu’il veut dénoncer.



L’enseignant pourrait aussi leur demander s’ils connaissent des personnalités connues d’aujourd’hui qui parlent de ce sujet (humoriste, influenceur(se), etc.).

Étape 3 – Remplir le cahier de l'élève (35 minutes)

Après avoir terminé le visionnement de l'émission, les élèves se placent en équipe de 2 ou 3 et ont le reste de la période pour remplir le cahier de l'élève.

- Ils peuvent commencer en corrigeant leurs réponses aux questions Vrai ou faux?. Ensuite, ils peuvent comparer leurs notes de visionnement dans la ligne du temps et les compléter ensemble.
- À partir de ces notes, ils doivent remplir le tableau à la suite de la ligne du temps.
- S'il reste du temps, les élèves peuvent discuter ensemble de la dernière question. Leur réponse peut toutefois être une réponse personnelle.

La correction peut se faire en groupe classe ou encore l'enseignant pourrait garder une copie du corrigé à l'avant et les élèves viennent se corriger au fur et à mesure qu'ils sont prêts.

Adaptations possibles

Les élèves pourraient former leurs équipes avant d'écouter l'émission. De cette manière, ils pourraient se répartir les événements à trouver et ainsi s'entraider pour compléter la ligne du temps. Ils feraient une mise en commun après le visionnement.

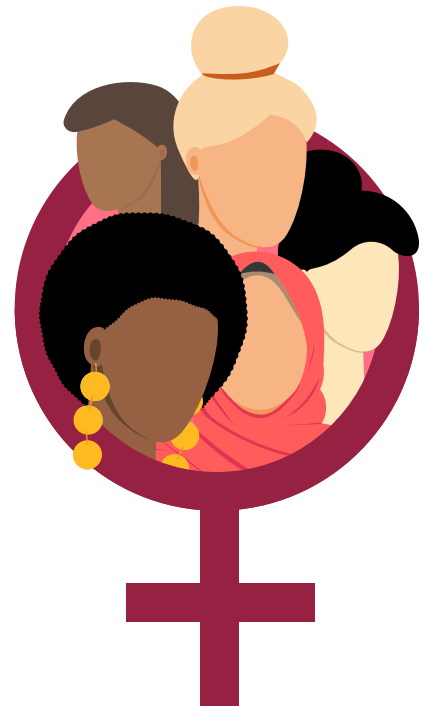
Pour aller plus loin

Voici quelques pistes de réflexion à partager avec vos élèves :

- Si aucune femme n'avait été élue député, croyez-vous qu'il y aurait eu autant de changements dans le droit des femmes?
- À votre avis, au Québec ou ailleurs, quelles inégalités demeurent dans les droits des personnes?
- Est-ce qu'il y a des choses que vous avez vues dans la vidéo qui vous ont étonnés, choqués, etc. ?

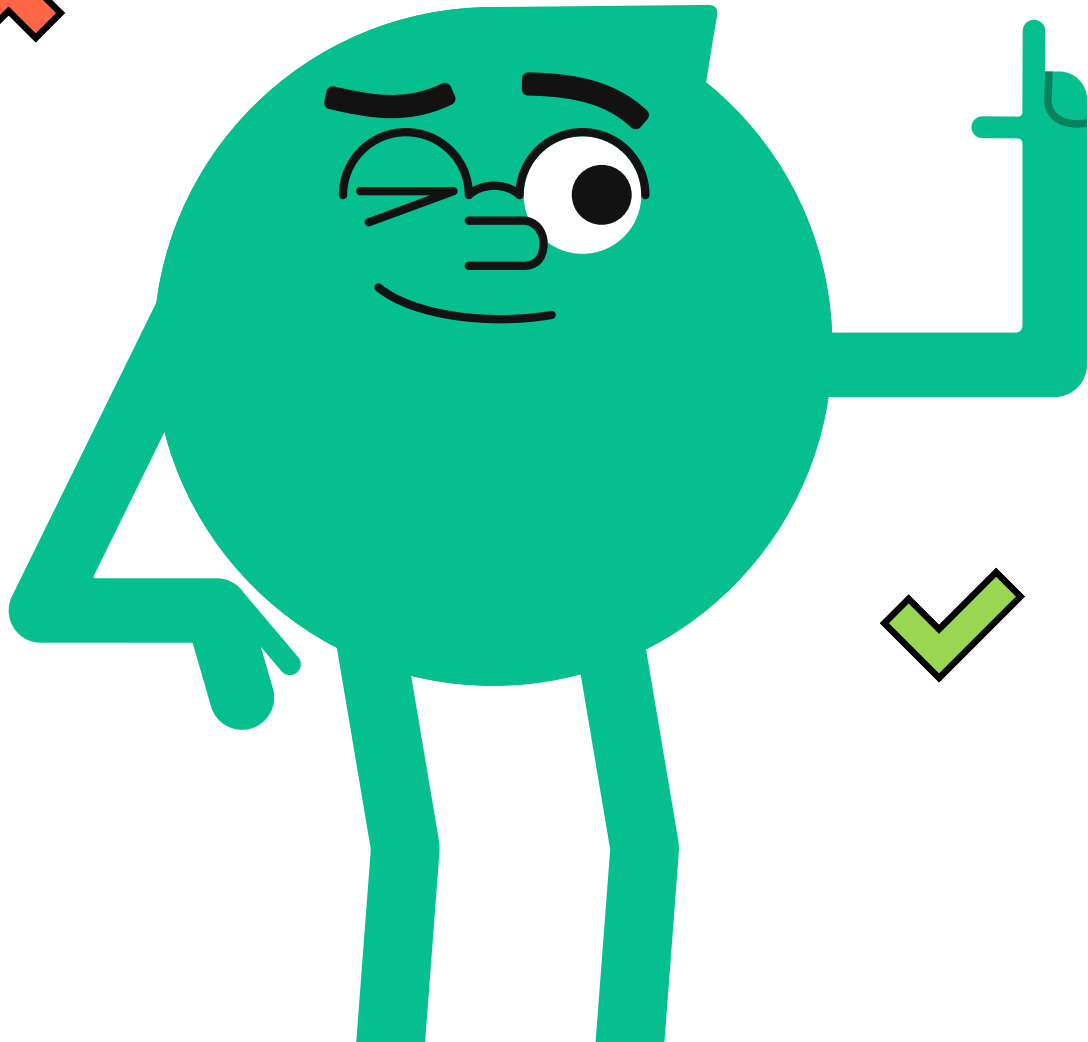
Voici quelques citations marquantes qui pourraient mener à des discussions en classe :

- « On est dans une société d'hommes, alors ce n'est pas les hommes qui vont libérer leurs esclaves, on n'a jamais vu ça. » – Michel Chartrand, 1m 36s
- « Je pense que si on avait fait un sondage honnête et si on avait pensé faire un sondage dans les années 60, moi je suis convaincu que le nombre d'hommes qui aurait dit "ce mouvement là va mener à rien" aurait été sûrement de l'ordre de 80-85 %. La plupart des gens y croyaient pas. La plupart des gens pensaient que c'était une mode. » – Guy Fournier, vers 8m 40s



Annexe 1 – Corrigé des questions *Vrai ou faux?*

Énoncé	Vrai ou faux?	Bonne réponse
Avant 1964, même si son enfant était malade, une femme ne pouvait pas signer les papiers nécessaires pour faire admettre son enfant à l'hôpital.		Vrai
La contraception a toujours été légale au Canada.		Faux
Jusqu'en 1967, une femme pouvait perdre son emploi si elle tombait enceinte.		Vrai
À partir du moment où les femmes obtiennent le droit de vote en 1940, elles peuvent aussi être jurées dans un procès.		Faux



Annexe 2 – Corrigé de la ligne du temps

Ligne du temps des luttes des femmes entre 1960 et 1979

1961 : Marie-Claire Kirkland-Casgrain devient la première femme à être élue députée à l'Assemblée nationale.



1966 : Fondation de la Fédération des femmes du Québec

1969 : Décriminalisation de la contraception et de l'avortement thérapeutique

1971 : Coup d'éclat pour réclamer le droit d'être jurée dans un procès



1972 : 5 femmes sont élues députées fédérales.



1975 : Adoption de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Elle interdit la discrimination basée sur le sexe et reconnaît l'égalité des époux dans le mariage.



La moitié du monde est une femme
- Jacqueline Lemay -



1964 : La Loi 16 (Loi sur la capacité juridique de la femme mariée) permet aux femmes mariées d'effectuer des transactions financières et de signer des documents juridiques sans l'accord de leur mari.



1964 : La refonte du système de l'éducation donne aux femmes un meilleur accès aux études supérieures.



1968 : La Loi sur le divorce permet aux couples mariés de se divorcer, selon certaines règles.

1970 : Rapport final de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme de 1967 (Commission Bird)

1970 : Fondation du Front de libération des femmes, un groupe féministe plus radical

1970 : Création du Conseil du statut de la femme

1974 : Le Québec adopte une politique en lien avec les garderies, le plan Bacon. C'est la première politique en matière de service de garde au Québec.



1979 : La Loi sur les normes du travail accorde un congé de maternité et interdit aux employeurs de congédier les femmes enceintes.



Annexe 3 – Corrigé du tableau

Ce tableau présente les réponses que les élèves pourraient avoir données.

Exemples de changements	Exemples de continuités
• Un changement dans la loi rend le divorce plus accessible. • Les femmes peuvent être jurées dans un procès. • Avec l'adoption de la Loi sur la capacité juridique de la femme mariée (Loi 16), les femmes peuvent signer des documents juridiques (contrats, baux, etc.) sans avoir besoin de l'accord de leur mari. • Les premières femmes sont élues députées. • La Charte des droits et libertés de la personne interdit la discrimination basée sur le sexe. • La contraception et l'avortement thérapeutique sont décriminalisés. • La réforme du système de l'éducation donne aux femmes un plus grand accès aux études supérieures. • Le première politique québécoise en matière de garderies, le plan Bacon, est mise en place pour faciliter l'accès au marché du travail. • La nouvelle loi sur les normes du travail facilite la conciliation famille-travail pour les femmes. • Grâce à des groupes comme la Fédération des femmes du Québec et la Commission Bird, les femmes ont pris conscience des inégalités, ce qui a mené à la mise en place de nouvelles lois. • Création du Conseil du statut de la femme.	• La présence des femmes au gouvernement reste minoritaire. • Les revendications pour une égalité homme-femme continuent. • Les pressions sociales restent présentes pour que la femme reste au foyer et s'en occupe.



Vous avez fait cette activité en classe?
Faites-nous part de vos commentaires
et suggestions!

